

# Confluences

La gazette des écoles du Parc Loire-Anjou-Touraine

**Vous êtes enseignant et avez un projet sur l'environnement, le patrimoine ou le développement durable ?**

Tous les ans, le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine accompagne des dizaines de classes du territoire. Inscrivez votre projet en lien avec les 7 thématiques proposées. Le Parc se charge de trouver pour vous, des animations pour le réaliser.

**Le coût total des interventions est pris en charge par le Parc (sauf déplacement éventuel).**



2025-2026



## RENATURATION de la cour d'école de Chemellier

La cour d'école est un lieu d'activités indispensable à la vie scolaire. Souvent minéralisées, elles sont vulnérables aux impacts du changement climatique. Renaturer, c'est-à-dire (re)créer des espaces de nature et développer leurs fonctions écologiques, contribue à rafraîchir les cours et améliorer le bien-être des élèves et des enseignants. C'est aussi repenser ce lieu en fonction des usages et besoins pour favoriser la sociabilité, la créativité et l'épanouissement de tous.

Depuis plusieurs années, le Parc accompagne des écoles dans des projets de renaturation de leurs cours de récréation.

En 2024, l'école de Chemellier (Brissac-Loire-Aubance) a ainsi transformé sa cour avec l'appui du Parc. À chaque étape, élèves et professeurs ont été associés : animations scolaires avec le Prieuré de Saint-Rémy-la-Varenne, membre du réseau éducatif du Parc ; participation aux choix des aménagements et dessins des plans ; sélection de la palette végétale et plantations.

Pour terminer en beauté, les élèves ont peint une magnifique fresque murale avec l'artiste Cécile Jaillard, inspirée des éléments de nature qu'ils avaient préalablement récoltés.



## Des formations « ÉCOLE DU DEHORS »

En 2024, enseignants et conseillers pédagogiques de circonscriptions ont profité d'un après-midi organisé par le Parc, autour de l'École du dehors. Au programme : introduction de la pratique et de ses intérêts, mise en situation, partage d'expériences...

Largement pratiquée dans plusieurs pays européens, l'École du dehors est en plein essor en France. Enseigner dehors, c'est aller à la rencontre de la nature et faire classe : compter, lire, écrire, jouer... Cette technique d'enseignement se fait de manière régulière dans l'espace naturel et culturel proche. Elle donne du sens aux apprentissages, permet de sensibiliser les enfants aux enjeux écologiques, développe la créativité, la coopération, l'autonomie et veille au bien-être des élèves en renforçant la confiance en soi. Une pratique bénéfique que le Parc soutient via son programme d'éducation au territoire.



30 avril

Prochaine rencontre « École du dehors » à la Maison du Parc à Montsoreau. Un formulaire d'inscription vous sera bientôt envoyé par mail.



## Et maintenant ? À VOTRE TOUR D'INSCRIRE VOTRE CLASSE !

En 2025, le fonctionnement des inscriptions change : fini le catalogue d'animations ! C'est désormais vous qui proposez un projet en lien avec les 7 thématiques de l'année :

- Agriculture et alimentation
- Artisanat
- Climat, énergie et transition
- Cœur de nature et nature proche
- Eau, Loire et rivières
- Renaturation de cours d'école
- Troglodytes et villages

### Qui fait quoi ?

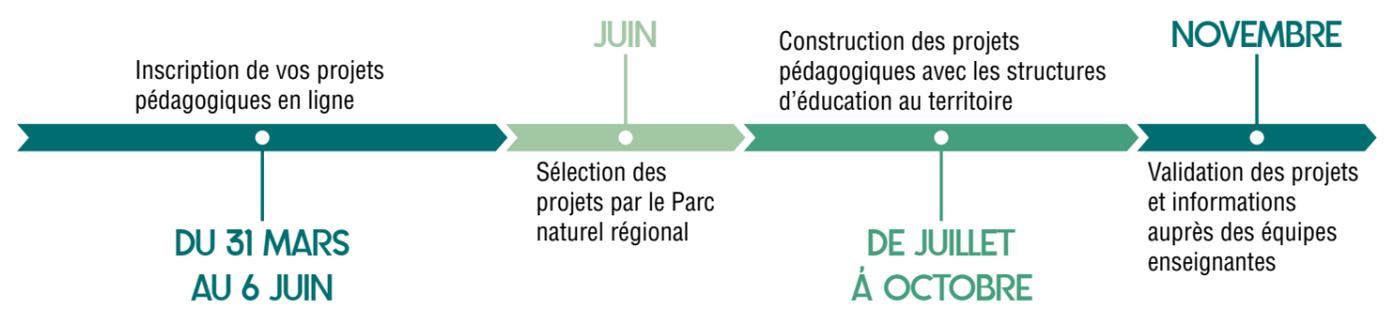
**Le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine** coordonne le programme, diffuse l'appel à participation et sélectionne les classes. Il choisit ensuite les structures d'animations, met en relation les enseignants et les intervenants, assure le suivi des interventions, contribue à la valorisation du projet, réalise les bilans.

**L'enseignant** choisit une thématique, définit son projet de classe et les objectifs pédagogiques à valider, coconstruit les interventions avec les intervenants missionnés par le Parc, valorise son projet, réalise le bilan.

**Les intervenants missionnés par le Parc** proposent des interventions répondant aux objectifs de chaque thématique et aux projets des classes, adaptent avec l'enseignant les animations, assurent les interventions, réalisent le bilan.

Le Parc prend en charge la totalité de la prestation, les écoles n'ont plus à gérer les questions financières. Les éventuels transports des élèves restent eux à la charge de l'école.

### Et quand ?



## 4 ÉTAPES

## pour inscrire votre projet

1.

Inscription  
en ligne

Vous êtes enseignant et souhaitez bénéficier du soutien du Parc ? Rendez-vous sur : [www.parc-loire-anjou-touraine.fr/education-et-culture](http://www.parc-loire-anjou-touraine.fr/education-et-culture)

Décrivez votre projet en lien avec les objectifs visés dans chacune des thématiques et inscrivez votre classe !

**Inscriptions ouvertes du 31 mars au 6 juin 2025.**

2.

Construction  
du projet

Votre inscription est faite ?

Les classes sélectionnées seront prévenues **avant la fin de l'année scolaire en cours**. Pendant ce temps, le Parc sélectionne l'intervenant idéal pour construire un programme d'interventions répondant à vos objectifs.

3.

C'est parti !

En novembre, le Parc vous indique la structure sélectionnée pour intervenir auprès de votre classe et vous informe du déroulé des animations prévues.

4.

L'heure  
du bilan

Une fois les interventions réalisées, vous remplissez le retour évaluatif de l'ensemble des animations via le formulaire en ligne :

[www.parc-loire-anjou-touraine.fr/subvention-retour-evaluatif](http://www.parc-loire-anjou-touraine.fr/subvention-retour-evaluatif)

Ce retour obligatoire est transmis aux conseillers pédagogiques de circonscription et aux intervenants concernés afin de juger de la qualité des interventions.

## CONTACTEZ-NOUS

## Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

Matthieu CLÉMOT - Référent éducation et valorisation de l'offre touristique

Tél : 02 41 38 38 86 - mël : [m.clemot@parc-loire-anjou-touraine.fr](mailto:m.clemot@parc-loire-anjou-touraine.fr)

15 avenue de la Loire - 49730 Montsoreau

[www.parc-loire-anjou-touraine.fr/education-et-culture](http://www.parc-loire-anjou-touraine.fr/education-et-culture)